



CONVOCATION
Conseil d'établissement
Le 20 mars 2024 à 18 h 30
Salon du personnel

Ordre du jour

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENTATION DES MEMBRES

À 18h32, Madame Sonia Bernier ouvre la séance et Madame Chrystal-Anne Talbot souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

Étaient présentes :

- Madame Chrystal-Anne Talbot (directrice)
- Madame Marie-Audrey Lafleur (enseignante)
- Madame Claudia Gagnon (parent)
- Madame Ève Deslauriers (orthopédagogue)
- Madame Cindy Caron (éducatrice en service de garde)
- Madame Sonia Bernier (parent)
- Madame Véronique Beaulieu (parent)
- Madame Jessica Pépin-Clermont (parent)
- Madame Annick Dufour-Lepage (enseignante)

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Madame Chrystal-Anne Talbot se propose pour faire office de secrétaire.

3. PRISE DES PRÉSENCES ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Mme Bernier prend les présences. Le quorum est atteint.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Deux points sont ajoutés en varia par Mme Cindy Caron (retombées du marché de Noël et travaux dans la cour). Deux autres sujets en varia seront ajoutés en cour de rencontre.

Proposé par Madame Claudia Gagnon.

C23-24-11 Adopté à l'unanimité.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 JANVIER 2024

Madame Chrystal-Anne Talbot fait un survol du procès-verbal et demande s'il y a des modifications à y apporter dont la réponse fut négative.

Proposé par Madame Jessica Pépin-Clermont.

C23-24-12 Adopté à l'unanimité.

6. AFFAIRES RELATIVES AU PROCÈS-VERBAL DU 31 JANVIER 2024

Mme Pépin-Clermont nomme ne pas avoir accès aux capsules de formation pour les nouveaux membres d'un CÉ. Mme Talbot assurera un suivi de ce côté et en informera les membres.

7. PAROLE AU PUBLIC

Aucun représentant du public n'est présent.

8. ÉTUDE DES DOSSIERS

8.1 DÉCISION ET ADOPTION

8.1.1 Choix du traiteur

Mme Talbot questionne les membres du CÉ en lien avec le traiteur actuel et propose de maintenir le service pour l'année scolaire 2024-2025. Les portions semblent raisonnables, les prix également, et le service est efficace. Les repas sont chauds et le menu varié. Mme Cindy Caron consultera l'ensemble des éducatrices lors de leur rencontre hebdomadaire mardi prochain, afin de valider les impressions auprès de l'équipe qui assure la distribution des repas le midi.

8.1.2 Adopter les contenus en orientation scolaire (COSP)

Mme Talbot présente la planification des contenus en orientation scolaire (COSP) qui seront enseignés par les enseignants du 3^e cycle.

Mme Cindy Caron rappelle qu'il y a plusieurs années, 1 fois par semaine, les élèves du 3^e cycle au service de garde du soir se rendaient à la Maison des Jeunes de St-Amable pour apprivoiser les lieux et prendre connaissance des activités proposées. Elle nomme qu'un animateur était présent et que cela permettait aux élèves de se familiariser avec le service offert pour, par la suite, être plus confortables à l'idée de fréquenter la MDJ. Mme Talbot s'informerait auprès de la MDJ à savoir si un programme similaire peut être réfléchi pour l'année scolaire 2024-2025.

Proposé par Madame Annick Dufour-Lepage.

C23-24-13 Adopté à l'unanimité.

8.2 INFORMATION ET CONSULTATION

8.2.1 Activités éducatives et complémentaires

Aucune activité ou sortie supplémentaire n'est à présenter.

8.2.2 Ajustements au PÉ

De nouvelles statistiques provenant de Statistiques Canada ont été rendues disponibles dans les dernières semaines. Mme Talbot présente la mise à jour des données au projet éducatif, ce qui engendre des modifications mineures quant au portail socio-démographique du secteur. Le projet éducatif mis à jour sera déposé au site Internet de l'école.

8.2.3 Sondage auprès des élèves et membres du personnel

Mme Talbot présente les trois versions du sondage qui sera proposé aux élèves en avril afin de recueillir des données sur leur sentiment de sécurité et de bien-être à l'école. Les trois versions ont été adaptées afin de répondre aux capacités des élèves des trois différents cycles. L'analyse des résultats sera faite en mai et les données recueillies seront présentées aux membres du CÉ. Il sera annoncé aux parents dans la communication d'avril qu'un sondage sera proposé aux élèves, sans toutefois en divulguer le détail des questions.

8.2.4 Vidéos explicatives

Mme Talbot questionne l'intérêt en lien avec des capsules vidéo pour les parents. S'inspirant d'une autre direction qui a tenté l'expérience cette année, l'objectif est de permettre à tous les parents de prendre connaissance des informations importantes sous un format plus convivial que la lecture de documents. Des capsules vidéo permettraient également d'adresser certains sujets avec humour, ou d'offrir des informations plus complètes. Il a même été proposé que des élèves pourraient participer au projet et animer également des capsules. Les membres du CÉ ont trouvé l'idée très intéressante et reconnaissent la plus-value potentielle de ce format de transmission.

8.2.5 Fête de fin d'année école/secteur

Mme Talbot questionne l'intérêt des membres du CÉ quant à une fête de fin d'année style <soirée danse> pour tous les élèves de 3^e cycle du secteur. Cela permettrait aux élèves de connaître une activité stimulante dans leur école, de leur offrir un moment de pleine autonomie, et de créer des liens avec les autres élèves du quartier en prévision de la transition de tous vers le secondaire à François-Williams. Les membres du CÉ ont beaucoup apprécié l'idée, et certaines se sont même déjà portées volontaires pour assurer la surveillance et l'encadrement des élèves. Mme Talbot sondera l'intérêt des membres de l'équipe-école lors de la prochaine assemblée générale ainsi que l'intérêt des autres directions d'établissement du secteur, et un sous-comité pourra alors être formé pour réfléchir aux modalités de l'activité.

8.2.6 Modalités de rencontre

Malgré les nouvelles modalités de rencontre proposées et acceptées par la Ministère en lien avec la présence <virtuelle> des membres d'un CÉ à une rencontre officielle, toutes les membres présentes confirment préférer la tenue des rencontres en présentiel. Elles reconnaissent toutefois qu'en cas d'imprévu empêchant un membre de se présenter physiquement à l'école, la présence virtuelle sera acceptée afin

8.2.7 Photographe scolaire

Mme Talbot confirme la date du 6 septembre 2024, proposé par la compagnie Photo Repensée, comme étant la date de prise des photos scolaires. Elle est en attente quant à la réception du contrat officialisant les services. Des bénévoles seront invités afin de soutenir les enseignants et l'équipe photographe dans le bon déroulement de l'activité.

8.3 PAROLE AUX REPRÉSENTANTS

8.3.1 Parole à la présidente

Rien de particulier n'est à mentionner quant à Mme Bernier.

8.3.2 Parole aux enseignantes

Mme Dufour-Lepage et Mme Lafleur présentent les activités qui ont eu lieu dernièrement à l'école et Mme Lafleur nomme la grande satisfaction des enseignantes ainsi que des élèves en lien avec la sortie au Musée Pointe-à-Callières.

8.3.3 Parole à la technicienne au service de garde

Mme Caron présente les activités qui auront lieu prochainement au service de garde et présente également les sorties prévues au service de garde pour l'année scolaire 2024-2025. Les activités sont variées et engagent les parents financièrement de façon équitable à ce qui était offert en 2023-2024.

8.3.4 Parole au représentant du personnel de soutien

Mme Deslauriers présente les projets d'accompagnement en classe en orthopédagogie et nomme également la compétence et l'intégration positive de Laurie Munger, travailleuse sociale, ajoutée en février à l'équipe professionnelle du secteur. Elle œuvre principalement auprès des élèves de l'Envolée.

8.3.5 Parole à la direction

La direction réitère son sentiment de satisfaction quant à la grande équipe-école de l'Envolée et considère que le milieu est accueillant et stimulant si une aussi bonne rétention du personnel est possible.

9. VARIA

9.1 Retombées du marché de Noël

Mme Caron questionne si des intentions ont été formulées quant à l'utilisation des retombées du marché de Noël. Le montant devait être investi dans du matériel permettant de desservir tant les élèves au service de garde, que lors d'activités scolaires. Puisqu'aucune intention n'a encore été formulée à cet effet, il est alors proposé par un des membres du CÉ que ce montant soit investi dans le système audio-visuel au gymnase, lequel est actuellement désuet et difficile d'utilisation. Mme Talbot propose de sonder l'intérêt de l'équipe-école en assemblée générale, alors que Mme Caron pourrait sonder de son côté auprès des membres de l'équipe du service de garde. Dans le cas d'un intérêt généralisé, Mme Talbot propose de demander une soumission en lien avec le projet de remplacement de l'équipement, pour ensuite proposer un montage financier des différents comptes et montants nécessaires, notamment le montant lié aux retombées financières du marché de Noël. La décision finale pourra ensuite être prise avec l'accord ou non des membres du CÉ.

9.2 Travaux dans la cour

Mme Caron s'informe quant aux travaux d'embellissement de la cour d'école prévus d'ici la fin de l'année. Mme Talbot confirme que les travaux devraient s'étendre sur 3 semaines, et débuter autour de la mi-avril.

9.3 Budget alloué au conseil d'établissement

Mme Talbot questionne les membres du conseil quant aux intentions en lien avec le budget disponible. Tous les membres mentionnent leur intérêt pour un souper style traiteur lors de la dernière rencontre prévue le 18 juin (la date de départ prévue pour cette rencontre était le 19 juin, mais en raison d'absences prévues de deux des membres, la rencontre a été devancée au 18 juin). Mme Talbot fera des démarches auprès de Chocolaterie Voluptée, laquelle compagnie avait proposé les plateaux traiteurs en juin 2023 aux membres du CÉ.

9.4 Terrain de soccer

Lorsque la discussion s'oriente vers l'accueil du camp de jour à l'Envolée à l'été 2024, les membres du CÉ questionnent si un horaire de fréquentation pouvait être réfléchi afin de permettre une cohabitation entre les enfants au camp de jour et les enfants du quartier en lien avec l'utilisation du terrain de soccer. Mme Talbot confirme qu'elle ouvrira la discussion avec M Guillaume Pilon, responsable aux loisirs de la ville de St-Amable et responsable de la gestion des camps de jour.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 20h25 par Mme Sonia Bernier.



Chrystal-Anne Talbot
Directrice



Sonia Bernier
Présidente